Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260618-DEL_44_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°44 – 2026

Date de convocation :
11 juin 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Absente : 1

L'an deux mil vingt-six, le jeudi dix-huit juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, Mme Laura CANTRELLE, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Florine CORRE

M. Eric POSSÉMÉ a été désigné secrétaire de séance.

****

OBJET :
Redevance d'occupation du domaine public - Orange 2026

VU le décret N° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public et l'actualisation de la redevance 2025 basée sur l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs de l'index général relatif aux travaux publics (TP01),

Madame la Maire transmet aux conseillers municipaux les nouveaux tarifs proposés par Orange France pour l'indemnité d'occupation du domaine public pour l'année 2026 :

			2025	2026
Artères aériennes :	65,49€ du kilomètre par 34,885 km	=	2 262,99€	2 284,62€
Artères sous-sol :	49,11€ du kilomètre par 37,537 km	=	1 826,17€	1 843,44€
Emprise au sol :	32,74€ du mètre carré par 2,50m²	=	81,10€	81,85€
Soit un total de			**4 170,26€**	**4 209,91€**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2026 d'Orange France due à la commune.

- **DIT** que la recette correspondante sera imputée à l'article 70323 du budget en cours.

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

